

CREPS
DIJON-BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

formation
profession
sport & loisirs
Doubs - Territoire de Belfort - Haute-Saône

Comité Bourgogne
Franche-Comté
FFCK
Fédération Française de Canoë-Kayak

Comité Nièvre
FFCK
Fédération Française de Canoë-Kayak



© FFCK / DPPI

Formation aux métiers du sport

CREPS
DIJON-BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

formation
profession
sport & loisirs
Doubs - Territoire de Belfort - Haute-Saône

Comité Bourgogne
Franche-Comté
FFCK
Fédération Française de Canoë-Kayak



En partenariat et collaboration avec :

- Profession Sport et Loisirs, 25/70/90,
- Le comité régional de canoë-kayak de Bourgogne Franche-Comté,
- Le comité départemental de canoë-kayak de la Nièvre,
- Les clubs de canoë-kayak de Bourgogne Franche-Comté partenaires,
- Les entreprises privées qui interviennent sur la formation,
- La DRDJSCS de Bourgogne / Franche-Comté.

CONTACTS et RENSEIGNEMENTS :

- Service formation : 03 80 65 46 12
www.creps-bourgogne.fr

COORDONNATEURS BP ACKDA:

- GUERAUD Laurent, 06 71 82 82 27,
laurent.gueraud@creps-dijon.sports.gouv.fr
- CAMPIONI Patrice, 06 71 76 85 58, contact
préformation, préparation tests.
patrice.campioni@profession-sport-loisirs.fr
- CLET Denis, 06 33 90 43 95
denisclet@orange.fr

COORDONNATEUR CQP AMV:

- BRUGNOT Ghislain, 06 64 73 08 50
ghislain.brugnot3@libertysurf.fr

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Activités du CANOE-KAYAK et Disciplines Associées

BP Polyvalent: eau vive classe III, eau calme, mer 4 Beaufort

Formation complémentaire possible : CQP Assistant Moniteur de voile*

Bourgogne / Franche-Comté
2018 - 2019

CREPS de Dijon

15 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON
Tél : 03 80 65 46 12 - Fax : 03 80 66 67 22
<http://creps-dijon.sports.gouv.fr>



BPJEPS Activités du CK DA, Polyvalent



Les METIERS

Conformément à l'arrêté du 27 février 2017, le titulaire du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité éducateur sportif, mention « activités du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive jusqu'à la classe III, en eau calme et en mer jusqu'à 4 Beaufort » peut exercer les métiers suivants :

- ▶ **Animateur Canoë-Kayak polyvalent : canoë-kayak, raft, nage en eau vive, stand up paddle, kayak mer, wave ski...**
- ▶ **Éducateur sportif jusqu'au premier niveau de compétition fédérale en Canoë-Kayak.**

Employeurs :

- Collectivités locales, secteur périscolaire et scolaire,
- Clubs, comités départementaux et régionaux de la FFCK,
- Bases de plein air, structures commerciales...

Le titulaire du BPJEPS ACKDA Polyvalent peut aussi travailler en tant que travailleur indépendant ou autoentrepreneur.

CONDITIONS D'ENTREE

- être âgé de **plus de 18 ans**,
- **être titulaire du PSC1** (Prévention et Secours Civique de niveau 1) ou tout titre équivalent,
- **l'attestation de JDC** (Journée défense et citoyenneté, ex JAPD) donc être en situation régulière au regard du code du service national,
- Avoir un **certificat médical de non contre-indication à la pratique du canoë-kayak et disciplines associées datant de moins d'un an**,
- Avoir **une attestation de 100 mètres nage libre**, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur, délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L. 212-1 du code du sport.

Inscription en ligne sur le site : www.creps-bourgogne.fr

À partir de mars 2018, s'inscrire en ligne en deux temps : une inscription aux tests d'exigence préalables et une autre aux tests de sélection.



DATES BP ACKDA

Date limite d'inscription :

20 septembre 2018

Préformation - Préparation tests :

Du 24 septembre au 3 octobre 2018

TEP et Tests de sélection :

4 et 5 octobre 2018

Formation : Du 15 octobre 2018

au 11 octobre 2019

DUREE

1 628 heures :

613 heures en centre de formation, dont **49 heures** en formation à distance,

1015 heures en entreprise dont 35h en structure raft/nage en eau vive.

CONTENUS

UC 1 : Connaissance des publics, communication...

UC 2 : Concevoir et mettre en œuvre un projet au sein de sa structure,

UC 3 : Pédagogie tous supports techniques et tous milieux.

UC 4 : Pratique et conduite sécuritaire CK eau calme, eau vive et mer, raft et nage en eau vive, stand up paddle, wave ski...

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Nous contacter pour établir un devis

TARIFS

Restauration et hébergement :

Merci de contacter directement le service accueil en envoyant un mail à :

STAGES@creps-dijon.sports.gouv.fr

au moins **trois semaines** avant le début de la formation (sous réserve de disponibilité).

CQP Assistant Moniteur de Voile

En collaboration avec la Ligue BFC de voile, possibilité d'intégrer une formation au Certificat de Qualification Professionnelle, Assistant Moniteur de Voile durant la formation BP ACKDA.

TARIFS CQP AMV :

Contactez le coordonnateur CQP pour établir un devis et pour la précision des dates de formation. Voir contact.

DATES CQP AMV

Préformation -Test d'entrée :

Septembre 2018

Formation :

Mars/avril 2019

Stage en tutorat :

3 semaines à définir